



20 km de Lausanne - samedi 4 et dimanche 5 mai 2019. Détail des mesures en matière de parcage et de circulation

Renseignements concernant la course

Départs samedi 4 mai (2 et 4 km)

09h00 à 11h30	BCV Junior (cat. 1 à 6) - parcours 4 km
12h00 à 12h30	Courir pour le plaisir (cat. 13 à 16) - parcours 4 km
13h15 à 15h20	BCV Junior (cat. 7 à 12) - parcours 2 km
15h45 à 16h45	Courir pour un petit plaisir (cat 20 à 26) - parcours 2 km
17h15 à 21h30	Apéro'run – parcours 4 km

Départs dimanche 5 mai (20 et 10 km)

09h30	Parcours 20 km (9 blocs) - Départs échelonnés toutes les 4 minutes
12h15	Parcours 10 km (15 blocs) - Départs échelonnés toutes les 4 minutes
13h15	Parcours 10 km walking (2 blocs)

Parcours

2 km

Allée du Bornan - av. Pierre-de-Coubertin - rte de Vidy - bord du lac - arrivée au stade Pierre-de-Coubertin.

4 km

Allée du Bornan - av. Pierre-de-Coubertin - rte de Vidy - allée de la Chamberonne - bord du lac - arrivée au stade de Coubertin.

10 km

Av. de Rhodanie - place du Port - quai de Belgique - quai d'Ouchy - av. de la Tour-Haldimand - av. Général Guisan - av. du Denantou - av. de l'Elysée - av. de Cour - av. de Montoie - ch. du Capelard - vallée de la Jeunesse - av. Pierre-de-Coubertin - rte de Vidy - bord du lac - arrivée stade Pierre-de-Coubertin.

20 km

Av. de Rhodanie - place du Port - quai de Belgique - quai d'Ouchy - av. de la Tour-Haldimand - av. Général Guisan - av. du Denantou - av. de l'Elysée - av. de Cour - av. des Figuiers - av. de Montoie - av. de Cour prolongée - av. du Mont-d'Or - av. de la Dent d'Oche - place de Milan - av. de Milan - ch. des Fleurettes - ch. du Mont-Tendre - ch. de Fontenay - av. Marc Dufour - av. du Belvédère - av. de Tivoli - rue de la Vigie - rue des Côtes-de-Montbenon - place de l'Europe - rue Centrale - rue Pépinet - place Saint-François - rue de Bourg - rue Caroline - pont Bessières - rue Curtat - av. Menthon - rue Cité-Derrière - place du Château - rue Cité-Devant - place de la Cathédrale - rue Curtat - rue Pierre Viret - rue de l'Université - place de la Riponne - rue Neuve - rue de la Tour - rue de l'Ale - rue Saint-Laurent - rue Pichard - rue Grand-St-Jean - rue de la Louve - place de la Palud - rue du Pont - rue Centrale - place de l'Europe - rue de Genève - rue de la Vigie - av. de Tivoli - av. de Provence - vallée de la Jeunesse - av. Pierre de Coubertin - rte de Vidy - bord du lac - arrivée stade Pierre-de-Coubertin.



Mesures en matière de stationnement

Parcage autorisé :

Voitures :

Parcs de l'Université (payants) - Parcs de l'EPFL – P+R Bourdonnette - pl. Bellerive - parking d'Ouchy.

Handicapés:

Stade Samaranch au Sud.

Organisateurs :

Parcs Chalet-des-Bains.

Invités + Presse:

Rte de Vidy.

Fournisseurs - Partenaires :

Rte de Vidy + terrain de beach-volley.

P 2 roues:

Avenue des Figuiers 39-43, sur la contre-allée et dans son prolongement en direction de la Vallée de la Jeunesse.

Chemin du Bois-de-Vaux inférieur, avec prolongement sur la zone bleue jusqu'au chemin d'accès de l'auberge de jeunesse.

Interdictions de stationner

Endroit	Date - heure
Place Fontaine de Cuivre	29.04.19 dès 06h00
Av. Pierre de Coubertin (10 cases au sud de la Fontaine de Cuivre)	29.04.19 dès 06h00
Parc stade Coubertin	30.04.19 dès 06h00
Parc du Port de Vidy	02.05.19 dès 06h00
Av. de Coubertin (entre l'entrée du parking Samaranch et le parking du stade de Coubertin)	02.05.19 dès 06h00
Parc Samaranch	02.05.19 dès 06h00
Allée du Bornan	03.05.19 dès 23h00
Av. Pierre-de-Coubertin	03.05.19 dès 23h00
Route de Vidy (entre P Coubertin et le giratoire du Bois-de-Vaux)	03.05.19 dès 23h00
Ch du Camping (zone devant l'entrée du camping)	04+05.05.19 dès 06h00
Parc Chamberonne	04.05.19 dès 06h00

Direction de la sécurité
et de l'économie
Corps de police
Case postale 5354
1002 Lausanne
T +41 21 315 15 15
police@lausanne.ch

Parking du Chalet-des-Bains	04+05.05.19 dès 06h00
Av. de Morges face 119	04+05.05.19 dès 06h00
Ch. du Bois-de-Vaud inférieur (dès chemin d'accès à l'auberge de Jeunesse) – parc 2 roues	05.05.19 dès 06h00
Pl. du Château (parc 2 roues)	05.05.19 dès 07h00
Av. de Fantaisie, partie droite descendante	05.05.19 dès 07h00
Quais d'Ouchy et de Belgique	05.05.19 dès 08h00
Av. de l'Elysée 11 (secteur), deux côtés de la route)	05.05.19 dès 08h00
Av. de Cour, entre Croix-d'Ouchy et Harpe-Cour	05.05.19 dès 08h00
Av. de Cour prolongée	05.05.19 dès 08h00
Av. du Mont-d'Or, de Contigny à Dent d'Oche	05.05.19 dès 08h00
Av. des Figuiers	05.05.19 dès 08h00
Figuiers 39 (contre-allée)	05.05.19 dès 07h00
Av. de Montoie, partie droite montante inférieure, entre les deux giratoires	05.05.19 dès 08h00
Ch. du Capelard	05.05.19 dès 08h00
Av. de la Dent-d'Oche	05.05.19 dès 08h00
Av. de Milan	05.05.19 dès 08h00
Ch. du Mont-Tendre 2-4	05.05.19 dès 08h00
Ch. de Fontenay 1+ 2 - 4	05.05.19 dès 08h00
Av. du Belvédère	05.05.19 dès 06h00
Bas Provence	05.05.19 dès 08h00
Tivoli supérieure	05.05.19 dès 06h00
Rue de la Vigie	05.05.19 dès 06h00
Rue de Genève devant la salle Métropole	05.05.19 dès 06h00
Place Centrale	05.05.19 dès 08h00
Rue Pépinet	05.05.19 dès 06h00
Rue Caroline (station taxis) + case livreurs	05.05.19 dès 06h00
Rue Curtat	05.05.19 dès 06h00
Rue Saint-Etienne	05.05.19 dès 08h00
Pl. de la Cathédrale	05.05.19 dès 06h00
Rue Cité-Devant	05.05.19 dès 08h00
Rue Cité-Derrière	05.05.19 dès 08h00
Av. Pierre Viret	05.05.19 dès 08h00



Mesures en matière de circulation

Samedi 4 et dimanche 5 mai :

Rte de Vidy, tronçon compris entre le ch. du Bois de Vaux et le débouché sur l'av. Pierre-de-Coubertin + av. Pierre-de-Coubertin

Trafic interdit dès 07h00.

Dimanche 5 mai :

Av. de Rhodanie

Dès le débouché de Pierre-de-Coubertin, place du Port, quai d'Ouchy, Denantou, Elysée, Cour, Mont-d'or, Dent-d'Oche :

Av. de Rhodanie, entre le giratoire de la Maladière et le chemin du Stade sera fermée dès 07h00.

Interdiction totale pendant le passage de tous les coureurs.

Ch. du Stade en bidirectionnel pour permettre la sortie des parkings du sud, entre les deux courses.

Quais d'Ouchy et de Belgique – Denantou - Elysée

Trafic interdit

Un couloir sera établi pour permettre la sortie des résidents du ch. de Cyrano en direction de Pully

Av. de Cour

Trafic interdit.

Un couloir de circulation sera créé entre les av. d'Ouchy, sens descente, et de la Harpe, sens montée.

Av. des Figuiers

Trafic interdit.

Circulation possible pour les résidents sur la voie montante.

Av. du Mont-d'Or

Trafic interdit.

Circulation pour les résidents, entre le giratoire et le ch. de Contigny, uniquement pour quitter le secteur (également pour les résidents entre l'av. de Milan et le giratoire).

Av. de Milan

Trafic interdit.

Fleurettes - Mont-Tendre - av. du Reposoir

Trafic interdit, sauf sortie ou accès exceptionnel pour riverains, dans le sens de la course uniquement.

Av. du Belvédère

Trafic interdit, exceptés les habitants Languedoc et Tour Grise (**sortie par ch. de Bon Abri**).

Av. de Tivoli

Trafic interdit.

Sortie véhicules aire de stationnement sens descente autorisée.

Rue de la Vigie - Côtes-de-Montbenon

Trafic interdit.

Av. Jean-Jaques-Mercier

Trafic interdit.

Accès au parking autorisé depuis Jules-Gonin.



Rue Caroline, partie inférieure

Trafic maintenu dans les deux sens.

Pont Bessières - Curtat - Menthon - Cité-Derrière - pl. du Château - Cité-Devant - esplanade de la Cathédrale - Pierre-Viret - Université.

Trafic interdit.

Rue Neuve

Trafic t-l en bidirectionnel entre la rue du Valentin et la rue du Tunnel.

Trafic automobile descendant la partie inférieure interdit, parking excepté

Rue de Genève, partie supérieure

Trafic interdit.

La sortie des différents parkings sera maintenue.

L'accès aux parkings, dans la mesure du possible, sera maintenu en fonction du passage des coureurs.

Av. de Provence

Trafic interdit dans le sens de la montée.

Afin de faciliter la fluidité du trafic, la police conseille aux usagers d'utiliser les transports publics. Des renseignements concernant les mesures prises par les t-l sont disponibles sur le site www.t-l.ch

le Corps de police

Lausanne, le 30 avril 2019

Renseignements médias: Cap Jean-Philippe Pittet, responsable de la communication, 021 315 33 55

Renseignements circulation : Adjudant chef Yves Delprato, chef groupe motocyclistes, 021 315 34 30